

Emploi : ça sent le sapin !

Lors de ce Comité d'Etablissement, 4 dossiers avaient pour objet l'adaptation des organisations et activités à la politique de baisse massive des effectifs. L'entreprise organise « la mort lente » par défaut de stratégie face au choc démographique qui va s'amplifier.

- Les fermetures de boutiques, la création du SCO, des DAT à l'UI et la sous-traitance de la gestion immobilière traduisent dans les faits la mise en œuvre de cette politique.

Pourtant une autre stratégie financière et industrielle est possible pour assurer les activités et emplois de demain. Hélas depuis 2009 la distribution de dividendes extravagants (supérieurs aux résultats nets) hypothèque chaque jour l'avenir d'Orange.

Création du Service Client Orange : le SCO rit, l'AVSC pleure !

Après 10 mois de préparation, le CE est sollicité pour donner un avis et clore le projet.

Vote :

- Pour : CFDT
- Contre : CGT, FO, SUD
- Abstention : CFE CGC
- Nous nous abstenons car les réorganisations de ce type nous paraissent indispensables pour pouvoir gérer l'activité restante et permettre aux services de fonctionner dans le contexte de baisse organisée des effectifs (que nous dénonçons).

- La Direction s'est engagée à accompagner chaque salarié concerné par la modification ou la perte de son poste ce qui semble être le cas. Toutefois l'équilibre entre membres de l'AVSC et du CCOR dans le prochain CODIR ne sera pas respecté : le CCOR dominera.

- **En revanche, pas de nouvelle de l'aménagement des locaux pourtant essentiel à la synergie des activités et au bien-être des salariés.** La réussite ne se décrète pas, elle se construit au quotidien et dans la proximité.

- Brigitte Audy et François Dupont nous promettent des festivités autour du 3 juin prochain.

UIA : la DAT devient la DRI

- Il s'agit de décentraliser du pouvoir de décision vers les managers sans modifier le périmètre fonctionnel des salariés (c'est la promesse). La région Aquitaine sera découpée en 3 zones. Chaque chef de département aura un territoire plus petit mais des responsabilités élargies sur l'activité terrain.

- Le projet DAT (Direction Adhérence Terrain) est rebaptisé DRI (Département Réseaux Intervention) pour mettre en cohérence les 2 UI de la DOSO.

- **En fait il s'agit d'une adaptation curative, comme pour les dossiers SCO et l'AD, du management de l'entreprise à l'évolution de la masse salariale....en forte baisse.**

- Vote : Contre : CGT, CFDT et SUD

- Abstention : FO, CFE-CGC

Nous nous abstenons car nous ne pouvons pas cautionner une position subie, bien que la proximité managériale et la décentralisation nous tiennent à cœur.

- Sur ce thème voir la Lettre à Stéphane Richard <http://www.cfecgc-orange.org/ploi-metiers/>



Mouv'imm : out les emplois internes, in la sous-traitance !

- La Direction de l'Immobilier Groupe en tant que fonction support se doit de mettre en œuvre la politique Orange : l'adaptation des mètres carrés à la baisse des effectifs, aux pratiques des clients ainsi qu'à la forte augmentation des coûts de l'immobilier.
- On retient surtout que plus qu'ailleurs les nombreux départs ne sont pas remplacés. **Il est prévu que toute la gestion technique des bâtiments soit sous-traitée par le biais de Contrat Multi-Techniques (CMT).**
- La Direction Immobilière Territoriale (DIT) Sud-Ouest devient la représentante de la DIG sur son territoire (rapprochement 2 UGI et du périmètre UPR) : soit 15600 collaborateurs, 5600 sites organisés en 4 zones sur 25 départements !!!

Plan Schéma Directeur de la distribution : une expertise à l'aveuglette

- Selon le représentant du cabinet SECAFI qui vient en séance nous présenter (enfin !) les résultats de l'expertise sur la fermeture des boutiques : « On n'a pas pu voir la situation financière » car le pilotage est central. « Personne ne connaît la rentabilité des boutiques Orange en propre, on a pu fermer des boutiques rentables sans le savoir (sic.) » : **si la rentabilité n'est pas un indicateur de pilotage alors quels sont donc les critères ésotériques de décision ?**
- L'expertise repose donc sur des éléments qui ne permettent pas d'avoir la vision de la situation financière des bou-

tiques ni de comprendre les décisions d'arbitrage des fermetures, ou des relocalisations et transferts à des partenaires....

- La politique de fermeture est due à une volonté de retrouver du cash à court terme et de baisser les coûts de commercialisation.
- **Les économies réalisées à la fermeture (coûts fixes) sont prises en compte dans ces opérations ; il semble que la perte potentielle de revenus le soit moins... Se pourrait-il que la Direction possède des éléments qu'elle n'aurait pas transmis à l'expert ?**
- Ainsi, à Limoges St Martial ou à Bordeaux Mériadeck, les reports de CA sur les boutiques environnantes ne sont pas ceux escomptés et on peut en déduire qu'Orange perd des parts de marché ! Cet élément n'est pas pris en compte dans l'équation.

- **La seule certitude est que les boutiques sont considérées comme des centres de coûts et des variables d'ajustement : une vision partielle voire erronée de la distribution.**

Vie du CE

La roue de l'infortune : comment votre cadeau de Noël va être attribué ?

- **Cadeaux de Noël** : cette année encore, le cadeau par défaut ne sera pas un chèque mais un des 2 cadeaux suivants (proposition de la CGT et CFDT) :
 - 1 plateau, 2 sets et 2 serviettes (CGT)
 - 1 coffret au lait d'ânesse (CFDT)

Si vous n'aimez pas le hasard vous pourrez choisir parmi :

- 1 coffret gastronomique
- 1 coffret apéritif dinatoire
- 1 transat en toile
- 1 panier « tout chocolat »
- 1 coffret « graine de coton »
- 1 chèque culture de 50 €

On peut apprécier la variété des choix mais on se demande si cette prestation est faite dans l'intérêt des salariés ou des prestataires....

AD : les horreurs d'été

- ça commence mal, et ça ne va pas en s'arrangeant... D'abord, un quiproquo sur l'ordre du jour : le sujet de l'adaptation des horaires d'été des boutiques devait être présenté le mois prochain. Ensuite, il est attendu de différencier changements ponctuels et changements pérennes. Or les deux sujets sont rassemblés dans le même dossier. **Enfin, sur le terrain, la question des changements d'horaires a déjà été abordée dans certaines réunions d'équipe** (des comptes-rendus en attestent), **ceci avant présentation au CE et CHSCT : « hors-jeu » pour la Direction.** Et comme si tout cela ne suffisait pas, le dossier s'avère d'une qualité moyenne (c'est un euphémisme) : aucun retour sur l'année passée, aucune prévision relative aux moyens complémentaires...

- Devant la levée de bouclier des élus, la Direction, mise en difficulté et visiblement agacée par les reproches qui lui sont adressés, **s'engage à ne rien mettre en œuvre sur le terrain**, en attendant le passage des horaires d'été en CE le mois prochain. Seconde chance en mai ?

Prochain CE les 16 mai et 22/23 mai 2014

Vos représentants CE CFE-CGC :

Sébastien Muller Elu Titulaire 0676730926
Véronique Etienne Elue Suppléante 0608217701
Jérôme Wartel Représentant Syndical 0682595240

Retrouvez la version électronique de cette lettre et toutes les informations de votre établissement : <http://www.cfecgc-orange.org/do-sud-ouest/>

Cadres et non cadres, plus d'infos sur : www.cfecgc-orange.org

Activités Sociales et Culturelles des CE

www.lemelleurdesce.com

nos lettres nationales : Comprendre & Agir et Épargne & actionariat salariés
pour vous abonner : info@cfecgc-uns-a-ft-orange.org

nos blogs : www.telecoms-media-pouvoir.net
www.adeas.org



www.facebook.com/cfecgc.orange

www.twitter.com/CFECCGOrange